



PROVINCE DE QUÉBEC

PROCÈS VERBAL

SÉANCE ORDINAIRE DU 8 SEPTEMBRE 2014

Procès-verbal de la séance ordinaire du 8 septembre 2014 du Conseil de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue tenue au Centre Harpell, situé au 60, rue St-Pierre. Lors de cette séance, sont présents :

Madame le Maire, Paola Hawa;
Mesdames les conseillères Dana Chevalier, Andrée Deschamps;
Messieurs les conseillers Ryan Young, Daniel Boyer, Yvan Labelle et Michel Boudreault;

Monsieur le Directeur général Martin Bonhomme.

Madame le Maire Paola Hawa agit comme présidente de la présente séance.

Me Lucie Gendron, greffière, agit comme secrétaire de la présente séance.

À moins d'indication contraire, le maire se prévaut de son droit de ne pas voter.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

09-239-14 Ouverture de la séance

Il est proposé par Andrée Deschamps
Appuyé par Yvan Labelle

D'ouvrir la séance ordinaire du 8 septembre 2014. Il est 19 h 56

Adoptée à l'unanimité.

09-240-14 Ordre du jour

D'adopter l'ordre du jour ci-dessous en y ajoutant la résolution 09-243-14
Événement cycliste le 13 septembre 2014 – Présence de la Patrouille municipale.

Proposition d'amendement :

Il est proposé par Michel Boudreault
Appuyé par Yvan Labelle

De retirer le point 09-263-14 intitulé
Autorisation du poste d'attente de taxis au coin des rues Lalonde et Sainte-Anne.

Le vote est demandé sur la proposition d'amendement.

Pour

Yvan Labelle
Michel Boudreault

Contre

Dana Chevalier
Ryan Young
Andrée Deschamps
Daniel Boyer

La proposition d'amendement est rejetée.

Proposition principale :

Il est proposé par Ryan Young
Appuyé par Daniel Boyer

D'adopter l'ordre du jour ci-dessous en y ajoutant la résolution 09-243-14
Événement cycliste le 13 septembre 2014 – Présence de la Patrouille municipale.

Adoptée à l'unanimité.

1. Ouverture de la séance

09-239-14 Ouverture de la séance

09-240-14 Ordre du jour

2. Période de questions allouée aux personnes présentes

3. Dépôt de la correspondance

4. Adoption de procès-verbaux du conseil

09-241-14 Adoption de procès-verbaux

5. Conseil d'agglomération

5.1. Orientations du conseil

09-242-14 Orientation du conseil sur les sujets discutés à la
séance du Conseil d'agglomération du 18 septembre
2014

5.2. Autres sujets

6. Sécurité publique

09-243-14 Événement cycliste le 13 septembre 2014 –
Présence de la Patrouille municipale

7. Développement communautaire

09-244-14 Don à la banque alimentaire

09-245-14 Demande de fermeture de rue – Journée de
l'écologie

8. Urbanisme

8.1. Demandes de modification au zonage assujetties à
l'approbation d'un plan d'aménagement d'ensemble (PAE) et

demandes de permis de construction assujetties à l'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)

8.2. Paiement ou cession de terrains à des fins de parcs, de terrains de jeux ou d'espaces naturels

8.3. Autres sujets

09-246-14 Demande d'autorisation à la Commission de protection du Territoire agricole du Québec (CPTAQ) pour une utilisation à des fins autres que l'agriculture

9. Services techniques

9.1. Autorisation de dépenses

09-247-14 Octroi de contrat pour l'étude de circulation et de capacité du réseau local dans le secteur nord – Appel d'offres sur invitation

09-248-14 Octroi de contrat pour la fourniture de services de téléphonie IP – Appel d'offres sur invitation

09-249-14 Octroi de contrat pour la préparation de plans et devis et relevés de terrain dans le cadre des travaux de réfection des infrastructures municipales dans le secteur Garden City

09-250-14 Octroi de contrat pour la réalisation de tests d'amiante et abrogation de la résolution 07-189-14

09-251-14 Fourniture de sel de déglacage saison 2014-2015

9.2. Conclusion de contrats

9.3. Acceptation de plans

9.4. Réception de travaux

09-252-14 Décompte final – Réfection des infrastructures municipales – Enfouissement d'utilités publiques Rue Ste-Anne, Phase III

9.5. Autres sujets

09-253-14 Autorisation d'aller en appel d'offres public pour la réalisation des travaux de réfection des infrastructures municipales dans le secteur Garden City

10. Environnement

11. Développement économique et touristique

09-254-14 Etude économique – Secteur Nord – Octroi de contrat

09-255-14 Démission d'un membre du Comité de développement économique, touristique et service aux citoyens de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue

12. Finances

12.1. dons / promotions / aides financières

12.2. Autres sujets

09-256-14 Adoption des comptes

09-257-14 Autorisation d'aller en appel d'offres sur invitation – Mandat de vérification externe (audit) pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2014

13. Administration et greffe

13.1. Conclusion, prolongation et renouvellement de contrats ou de mandats

13.2. Opérations Immobilières

13.3. Autres sujets

09-258-14 Abrogation de la résolution 01-012-14 relativement à l'appui au règlement municipal #2013-60 de la Ville de Kirkland concernant la circulation des camions et des véhicules-outils

09-259-14 Résolution d'appui à la Ville de Kirkland relativement à son règlement municipal # 2014-52 concernant la circulation des camions et des véhicules-outils

09-260-14 Report de la séance du conseil du 14 octobre au 15 octobre 2014

09-261-14 Adoption du modèle de contrat de location– Production artistique

09-262-14 Autorisation des dépenses liées à l'adhésion de la Ville à l'Association des Municipalités de banlieue

09-263-14 Autorisation du poste d'attente de taxis au coin des rues Lalonde et Sainte-Anne

09-264-14 Projet concernant la diffusion sur internet des séances du conseil

14. Ressources humaines

14.1. Contrats et ententes

09-265-14 Nomination de Madame Alexandra Lemay au poste de stagiaire en développement durable

14.2. Autres sujets

15. Avis de motion, lecture et adoption de règlement**16. Dépôt de documents****17. Levée de la séance**

09-266-14 Levée de la séance

2. PÉRIODE DE QUESTIONS ALLOUÉE AUX PERSONNES PRÉSENTES

Les principales questions ou commentaires formulés par les personnes présentes lors de la séance de questions qui s'est ouverte à 19 h 58 et s'est terminée à 20 h 27 se résument comme suit :

Identification de la personne présente	Résumé de l'objet principal de l'intervention
Mme Dolbel	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Fonctions et pouvoirs de la patrouille municipale; ▪ Constats d'infraction pour stationnement illégal; ▪ Étude de circulation – Secteur Nord
M. Belleau	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rapports de police pour accidents vs. commentaires du maire dans le blogue
M. Provost	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Autorisation d'achat et coût des bollards de la rue Sainte-Anne; ▪ Présence des véhicules taxis et cases de stationnement;
M. Provost	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Félicitations aux 2 conseillers pour les véhicules taxis; ▪ Augmentation de la masse salariale pour la période estivale; ▪ Don à la banque alimentaire;
M. Juneau	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Barrière sur la rue Demers; ▪ Solution alternative à la bretelle temporaire;
M. Bissonnette	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Bandes en caoutchouc (dos d'âne); ▪ Permis de stationnement étudiants;
Mme Marceau	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Dos d'âne allongés; ▪ Nettoyage des fossés.

3. DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

DATE	DESTINATAIRE	OBJET	SIGNATAIRE

4. ADOPTION DE PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL

09-241-14 Adoption de procès-verbaux

ATTENDU QUE la stagiaire au greffe et la greffière ont préparé les documents suivants :

1. Le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 11 août 2014;
2. Le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil tenue le 19 août 2014;

Il est proposé par Ryan Young
Appuyé par Daniel Boyer

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 11 août 2014 préparé par la stagiaire au greffe de la Ville.

D'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil du 19 août 2014 préparé par la greffière de la Ville.

Adoptée à l'unanimité.

5. CONSEIL D'AGGLOMÉRATION

5.1. ORIENTATIONS DU CONSEIL

09-242-14	Orientation du conseil sur les sujets discutés à la séance du Conseil d'agglomération du 18 septembre 2014
------------------	---

ATTENDU QUE le maire d'une municipalité liée doit se prononcer au Conseil d'agglomération sur les sujets à l'ordre du jour en se basant sur les orientations obtenues du conseil municipal;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Andrée Deschamps
Appuyé par Daniel Boyer

De mandater madame le maire, Paola Hawa, à prendre toutes décisions qu'elle jugera appropriées sur les dossiers à l'ordre du jour du conseil d'agglomération du 18 septembre 2014, en se basant sur les informations obtenues et celles présentées lors de la réunion et ce dans les meilleurs intérêts de la Ville.

Adoptée à l'unanimité.

5.2. AUTRES SUJETS

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

6. SÉCURITÉ PUBLIQUE

09-243-14	Événement cycliste le 13 septembre 2014 – Présence de la Patrouille municipale
------------------	---

ATTENDU QU' un événement cycliste aura lieu sur le territoire de la municipalité le samedi 13 septembre 2014;

ATTENDU QUE le trajet de 20 km prévu débutera au 20975 rue Daoust et se terminera au même endroit;

ATTENDU QUE Specialized Canada demande que la patrouille municipale soit présente sur le trajet entre 12h30 et 15h30;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Ryan Young
Appuyé par Yvan Labelle

D'autoriser la présence de la patrouille municipale sur les lieux de l'événement pendant la période visée afin d'assurer la sécurité.

Adoptée à l'unanimité.

7. DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

09-244-14 Don à la banque alimentaire

ATTENDU QUE lors de la Fiesta familiale du 14 août dernier, la vente de hot dogs, jus, eau et autres produits a généré des recettes totalisant la somme de 596 \$;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Daniel Boyer
Appuyé par Andrée Deschamps

D'autoriser le trésorier à verser un don de 596 \$ au bénéfice de la banque alimentaire de Sainte-Anne-de-Bellevue, à même le poste budgétaire 02-701-97-404 du fonds général.

Adoptée à l'unanimité.

09-245-14 Demande de fermeture de rue – Journée de l'écologie

ATTENDU QUE la Journée de l'écologie se tiendra de 8h à 15h le 20 septembre 2014;

ATTENDU QUE le Conseil est d'avis de permettre l'extension des heures d'ouvertures et la fermeture partielle de la rue Sainte-Anne pour des mesures de sécurité;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Ryan Young
Appuyé par Dana Chevalier

D'autoriser la fermeture d'un tronçon de la rue Sainte-Anne entre l'entrée et la sortie du Parc Lalonde de 8h à 15h le 20 septembre 2014.

Adoptée à l'unanimité.

8. URBANISME

8.1. DEMANDES DE MODIFICATION AU ZONAGE ASSUJETTIES À L'APPROBATION D'UN PLAN D'AMÉNAGEMENT D'ENSEMBLE (PAE) ET DEMANDES DE PERMIS DE CONSTRUCTION ASSUJETTIES À L'APPROBATION D'UN PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA)

8.2. PAIEMENT OU CESSION DE TERRAINS À DES FINS DE PARCS, DE TERRAINS DE JEUX OU D'ESPACES NATURELS

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

8.3. AUTRES SUJETS

09-246-14	Demande d'autorisation à la Commission de protection du Territoire agricole du Québec (CPTAQ) pour une utilisation à des fins autres que l'agriculture
------------------	---

ATTENDU le projet du ministère des Transports d'utiliser quatre parcelles du terrain situé au nord de l'autoroute 20 et de la voie ferrée du Canadien Pacifique et au sud de l'autoroute 40 faisant partie d'un immeuble connu comme étant le lot 1 556 792 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, dans la municipalité de Sainte-Anne-de-Bellevue;

ATTENDU QUE le ministère des Transports désire utiliser les quatre parcelles de terrain à des fins d'entreposage et de chemins d'accès pour la réfection du pont de la rue Poultry Cottage traversant l'A-20;

ATTENDU QUE cet emplacement sera utilisé pour la période du 15 mars 2015 au 15 décembre 2016;

ATTENDU la recommandation favorable du Directeur général;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Ryan Young
Appuyé par Yvan Labelle

De recommander l'acceptation de la demande d'autorisation déposée à la Commission de la protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) pour l'utilisation temporaire à des fins autres que l'agriculture, le lot 1 556 792 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal pendant la durée des travaux de réfection du pont de la rue Poultry Cottage traversant l'A-20 dans la municipalité de Sainte-Anne-de-Bellevue.

Adoptée à l'unanimité.

9. SERVICES TECHNIQUES

9.1. AUTORISATION DE DÉPENSES

09-247-14	Octroi de contrat pour l'étude de circulation et de capacité du réseau local dans le secteur nord – Appel d'offres sur invitation
------------------	--

ATTENDU QUE les soumissions suivant l'appel d'offres sur invitation ont été ouvertes à l'Hôtel de Ville le 21 août 2014;

ATTENDU la recommandation du Chargé de projets – Ingénierie à l'effet d'octroyer le contrat pour l'étude de circulation au plus bas soumissionnaire conforme ;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Ryan Young
Appuyé par Andrée Deschamps

D'octroyer le contrat à la firme *CIMA +* pour un montant de 44 840,25\$, taxes incluses, pour l'étude de circulation et de capacité du réseau local dans le secteur nord.

D'autoriser une dépense nette de 40 447,00 \$, laquelle sera financée à même l'excédent de fonctionnement non affecté au 31 décembre 2013.

Adoptée à l'unanimité.

09-248-14 Octroi de contrat pour la fourniture de services de téléphonie IP – Appel d'offres sur invitation

ATTENDU QUE les soumissions suivant l'appel d'offres sur invitation ont été ouvertes à l'Hôtel de Ville le 25 août 2014;

ATTENDU l'analyse effectuée par la firme *Admotech Inc.*;

ATTENDU la recommandation du Chargé de projets – Ingénierie d'entériner celle de la firme *Admotech Inc.* à l'effet d'octroyer le contrat pour la fourniture de services de téléphonie IP au plus bas soumissionnaire conforme ;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Yvan Labelle
Appuyé par Andrée Deschamps

D'octroyer le contrat d'acquisition et services professionnels à la compagnie *Incotel GH IP Solutions Inc.* pour un montant de 36 436,90 \$, taxes incluses, pour la fourniture de services de téléphonie IP.

D'octroyer le contrat d'entretien volet assurances logicielles à la compagnie *Incotel GH IP Solutions Inc.* au montant de 3 418,21 \$, taxes incluses, pour une période de trois (3) ans suite à l'acceptation finale de l'installation.

D'octroyer le contrat d'entretien volet contrat de service à la compagnie *Incotel GH IP Solutions Inc.* sur une base horaire et sur demande pour un montant maximal de 4 599,00 \$, taxes incluses, pour une période de deux (2) ans à compter de la deuxième année de mise en service.

D'autoriser une dépense nette de 32 867,11 \$, laquelle sera financée à même l'excédent de fonctionnement non affecté au 31 décembre 2013.

Adoptée à l'unanimité.

09-249-14 Octroi de contrat pour la préparation de plans et devis et relevés de terrain dans le cadre des travaux de réfection des infrastructures municipales dans le secteur Garden City
--

ATTENDU la résolution 05-138-14 qui autorisait la firme BPR à procéder à une demande de subvention dans le cadre du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités (PIQM) pour le projet de la rue Garden City ;

ATTENDU QUE la firme BPR a soumis la demande complète le 8 août 2014 et que l'évaluation préliminaire des coûts de construction est de 1,1 M\$, taxes en sus, pour la reconstruction de l'égout sanitaire seulement ;

ATTENDU QUE le Ministère des Affaires municipales et de l'occupation du territoire (MAMROT) accorde à la Ville une subvention de 500 000\$ pour la reconstruction de l'égout sanitaire si les travaux sont exécutés au plus tard le 31 décembre 2014;

ATTENDU QUE la firme BPR et la Ville sont d'avis que les travaux subventionnés sont réalisables en 2014;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Daniel Boyer
Appuyé par Andrée Deschamps

D'octroyer le contrat à la firme *BPR* pour la préparation de plans et devis et relevés de terrain pour un montant de 13 797,00 \$, taxes incluses.

D'autoriser une dépense nette de 12 445,28 \$, laquelle sera financée à même l'excédent de fonctionnement non affecté au 31 décembre 2013.

Adoptée à l'unanimité.

09-250-14 Octroi de contrat pour la réalisation de tests d'amiante et abrogation de la résolution 07-189-14
--

ATTENDU la résolution 07-189-14 octroyant le contrat à la compagnie *Roche* pour la réalisation de tests d'amiante sur les structures existantes à démolir;

ATTENDU QUE l'offre de service fournie par la compagnie *Roche* ne comprenait pas l'équipement de levage pour les prises d'échantillon;

ATTENDU QUE le montant réel pour la réalisation de tests d'amiante se situait entre 9 370,46 \$ et 12 014,89\$, taxes incluses;

ATTENDU la recommandation du Chargé de projet - Ingénierie à l'effet d'octroyer directement le contrat au laboratoire *G&S Consultants* pour la réalisation de tests d'amiante sur les structures à démolir;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Daniel Boyer
Appuyé par Dana Chevalier

D'abroger la résolution 07-189-14.

D'octroyer le contrat à la firme *G&S Consultants* pour la réalisation de tests d'amiante sur les structures existantes à démolir pour un montant de 8 140,23 \$, taxes incluses et un montant de 3 357,27 \$, taxes incluses, pour les frais contingents s'il y a lieu.

D'autoriser une dépense nette de 10 371,07 \$, à même l'excédent de fonctionnement non affecté au 31 décembre 2013.

Adoptée à l'unanimité.

09-251-14 Fourniture de sel de déglçage saison 2014-2015

ATTENDU QUE la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue a participé au regroupement d'achats avec la Ville de Montréal relativement à la fourniture de sel de déglçage;

ATTENDU QUE suivant les résultats obtenus à la suite de l'appel d'offres, la compagnie *Sifto Canada Corp.* a fourni la soumission la plus avantageuse;

ATTENDU la recommandation du Directeur général à l'effet d'octroyer le contrat pour la fourniture de sel de déglçage pour la saison 2014-2015 à la compagnie *Sifto Canada Corp.*;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Andrée Deschamps
Appuyé par Yvan Labelle

D'octroyer le contrat pour la fourniture de sel de déglçage pour la saison 2014-2015 à la compagnie *Sifto Canada Corp.* pour un montant de 77,58 \$ la tonne métrique.

D'autoriser une dépense maximale de 21 998,33 \$, taxes incluses, pour l'année 2014, à même le poste budgétaire 02-330-00-626 du fonds général.

Adoptée à l'unanimité.

9.2. CONCLUSION DE CONTRATS

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

9.3. ACCEPTATION DE PLANS

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

9.4. RÉCEPTION DE TRAVAUX

09-252-14 Décompte final – Réfection des infrastructures municipales – Enfouissement d'utilités publiques Rue Ste-Anne, Phase III
--

ATTENDU le règlement d'emprunt numéro 736;

ATTENDU QUE les travaux sont maintenant complétés et qu'il reste à procéder au paiement du décompte final no 15 concernant la chambre de vanne no 3 et les travaux connexes;

ATTENDU QUE la relation contractuelle est entre l'entrepreneur Catalogna et Frères Ltée et la Ville et que cette dernière veut régler la dernière réclamation de l'entrepreneur;

- ATTENDU QU' un différend subsistait quant à une réclamation et une entente de principe est intervenue entre les deux parties afin de régler définitivement le dossier pour une somme de 252 590,63;
- ATTENDU QUE le différend provient des travaux d'aqueduc, responsabilité de l'Agglomération de Montréal, conformément à l'entente de gestion des contrats et partage des coûts signée par les deux parties;
- ATTENDU QUE la Ville facture l'Agglomération de Montréal pour ladite somme de 252 590,63 \$;
- ATTENDU QUE la Ville a appliqué à l'entrepreneur des pénalités contractuelles de 97 500 \$ pour retard, ceci afin de couvrir les honoraires professionnels additionnels de BPR pour la surveillance de chantier et différents avenants;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Daniel Boyer
Appuyé par Dana Chevalier

D'entériner la recommandation de la firme *BPR* pour le règlement de la réclamation de l'Entrepreneur au montant de 252 590,63 \$ et de réclamer ce montant à l'Agglomération de Montréal.

D'entériner la recommandation de paiement du professionnel *BPR*, datée du 29 août 2014, du décompte progressif final no 15, relativement aux travaux de réfection d'infrastructures municipales de la rue Sainte-Anne (Phase III) incluant la libération de la retenue de 5% correspondant à la réception provisoire partielle des travaux réalisés à ce jour au montant de 1 039 999,99 \$ (incluant la somme de 252 590,63 \$).

D'approuver le montant des honoraires additionnels de la firme *BPR* au montant de 167 417,65 \$.

D'autoriser le paiement de la somme de 1 039 999,99 \$, taxes incluses, à la compagnie *Catalogna et Frères Ltée* et un montant de 167 417,65 \$, taxes incluses, à la firme *BPR* à même le règlement d'emprunt numéro 736.

Adoptée à l'unanimité.

9.5. AUTRES SUJETS

09-253-14	Autorisation d'aller en appel d'offres public pour la réalisation des travaux de réfection des infrastructures municipales dans le secteur Garden City
------------------	---

- ATTENDU la résolution 05-138-14 qui autorisait la firme *BPR* à procéder à une demande de subvention dans le cadre du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités (PIQM) pour le projet de la rue Garden City ;
- ATTENDU QUE la firme *BPR* a soumis la demande complète le 8 août 2014 et que l'évaluation préliminaire des coûts de construction est

de 1,1 M\$, taxes en sus, pour la reconstruction de l'égout sanitaire seulement ;

ATTENDU QUE le Ministère des Affaires municipales et de l'occupation du territoire (MAMROT) accorde à la Ville une subvention de 500 000\$ pour la reconstruction de l'égout sanitaire si les travaux sont exécutés au plus tard le 31 décembre 2014;

ATTENDU QUE la firme BPR et la Ville sont d'avis que les travaux subventionnés sont réalisables en 2014;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Daniel Boyer
Appuyé par Andrée Deschamps

D'autoriser l'administration municipale à procéder à un appel d'offres public pour la réalisation des travaux de réfection des infrastructures municipales dans le secteur Garden City.

Adoptée à l'unanimité.

10. ENVIRONNEMENT

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

11. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE

09-254-14 Etude économique – Secteur Nord – Octroi de contrat
--

ATTENDU QUE le Conseil municipal, pour fins de décision, a mandaté l'administration municipale à procéder à quatre études auprès de firmes de professionnels dans le cadre du développement du secteur Nord, une de celles-ci étant une étude d'évaluation économique relative à la mise en valeur du secteur Nord ;

ATTENDU QUE l'administration municipale a octroyé en 2014 trois de ces quatre études à des firmes de professionnels, soit l'étude environnementale, l'étude sur la biodiversité et l'étude de circulation dans le secteur nord de la Ville ;

ATTENDU QUE le directeur général recommande d'octroyer le contrat à la firme Pierre Bélanger, économiste ;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Ryan Young
Appuyé par Daniel Boyer

D'octroyer le contrat à la firme Pierre Bélanger, économiste, afférant à l'offre de services professionnels datée du 25 août 2014 pour la collecte des informations déjà existantes concernant la mise en valeur du secteur Nord, la conduite des analyses des marchés industriel, résidentiel et commercial afin de procéder à une évaluation financière et fiscale des projets considérés à venir, pour un montant de 24 144,75 \$, taxes incluses.

D'autoriser une dépense nette de 21 779,25 \$ à même l'excédent de fonctionnement non affecté au 31 décembre 2013.

Adoptée à l'unanimité.

09-255-14 Démission d'un membre du Comité de développement économique, touristique et service aux citoyens de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Andrée Deschamps
Appuyé par Yvan Labelle

D'accepter la démission de Madame Guylaine Brunet du Comité de développement économique, touristique et service aux citoyens de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue.

De remercier Madame Guylaine Brunet de son implication bénévole au sein de ce comité.

Adoptée à l'unanimité.

12. FINANCES

12.1. DONNÉES / PROMOTIONS / AIDES FINANCIÈRES

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

12.2. AUTRES SUJETS

09-256-14 Adoption des comptes

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Daniel Boyer
Appuyé par Dana Chevalier

D'approuver le paiement des comptes suivants :

+Journal des déboursés en date du 5 septembre 2014;	<u>464 660,50 \$</u>
+Liste des comptes fournisseurs en date du 31 août 2014	<u>243 112,31 \$</u>
Total :	<u>707 772,81 \$</u>
Masse salariale (brut) incluant celle des élus au 22 août 2014	<u>248 229,23 \$</u>

Adoptée à l'unanimité.

09-257-14 Autorisation d'aller en appel d'offres sur invitation – Mandat de vérification externe (audit) pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2014
--

ATTENDU QUE dans le cadre de la révision budgétaire de l'année 2014, le conseil municipal a prévu de procéder à un appel d'offres sur invitation pour les services de vérification externe (audit) pour l'année financière se terminant le 31 décembre 2014;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Daniel Boyer
Appuyé par Dana Chevalier

D'autoriser l'administration municipale à procéder à un appel d'offres sur invitation pour les services de vérification externe (audit) de l'année financière 2014.

D'approuver les critères d'évaluation suivants conformément à la *Loi sur les Cités de Villes* :

Critères	Pondération %
Expérience du soumissionnaire	30
Expérience, compétence et disponibilité du vérificateur principal	30
Échéancier de travail et présentation des biens livrables	30
Compréhension du mandat	10

Adoptée à l'unanimité.

13. ADMINISTRATION ET GREFFE

13.1. CONCLUSION, PROLONGATION ET RENOUELEMENT DE CONTRATS OU DE MANDATS

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

13.2. OPÉRATIONS IMMOBILIÈRES

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

13.3. AUTRES SUJETS

09-258-14 Abrogation de la résolution 01-012-14 relativement à l'appui au règlement municipal #2013-60 de la Ville de Kirkland concernant la circulation des camions et des véhicules-outils

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Ryan Young
Appuyé par Dana Chevalier

D'abroger la résolution 01-012-14 relativement à l'appui de la Ville au règlement municipal # 2013-60 de la Ville de Kirkland concernant la circulation des camions et des véhicules-outils.

Adoptée à l'unanimité

09-259-14 Résolution d'appui à la Ville de Kirkland relativement à son règlement municipal # 2014-52 concernant la circulation des camions et des véhicules-outils

ATTENDU QUE les villes peuvent légiférer quant à la circulation des véhicules lourds sur les routes dont elles ont la responsabilité;

ATTENDU QUE les villes doivent adopter un règlement et le faire approuver par le ministère des Transports du Québec (MTQ);

ATTENDU QUE parmi les critères exigés par le MTQ, les villes doivent obtenir des résolutions d'appui des villes limitrophes;

ATTENDU QUE ce projet s'inscrit dans une vision métropolitaine visant à concentrer la circulation lourde sur certaines artères;

ATTENDU QUE la Ville de Kirkland nous demande de présenter une nouvelle résolution d'appui;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Ryan Young
Appuyé par Dana Chevalier

D'appuyer la Ville de Kirkland relativement à son règlement sur la circulation des camions et des véhicules-outils adopté le 4 août 2014 (règlement numéro 2014-52).

Adoptée à l'unanimité.

09-260-14 Report de la séance du conseil du 14 octobre au 15 octobre 2014

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Dana Chevalier
Appuyé par Yvan Labelle

De reporter la date de la séance ordinaire du 14 octobre au 15 octobre 2014.

Adoptée à l'unanimité.

09-261-14 Adoption du modèle de contrat de location- Production artistique

ATTENDU QUE la Ville, à titre de propriétaire, peut permettre la location à une autre corporation afin que celle-ci puisse utiliser certains de ses espaces pour un temps limité et moyennant considération ;

ATTENDU QU' il est essentiel de fixer des balises afin de s'assurer qu'il n'y ait pas d'inconvénients pour les citoyens de la Ville et que le tout s'effectue sans heurt ;

ATTENDU QUE le directeur général doit avoir la latitude d'adapter au besoin le contrat de location à une ou des situations particulières ;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Yvan Labelle
Appuyé par Daniel Boyer

D'approuver le modèle de contrat de location – Production artistique daté du 22 juillet 2014 dont copie est jointe en annexe « A ».

D'autoriser le directeur général à modifier au besoin le modèle afin de l'adapter aux demandes ou exigences spécifiques à un tournage particulier.

Adoptée à l'unanimité.

09-262-14 Autorisation des dépenses liées à l'adhésion de la Ville à l'Association des Municipalités de banlieue

ATTENDU QUE l'Association des municipalités de banlieue représente les municipalités liées de l'Île de Montréal ;

ATTENDU QUE le maire de chaque ville est le représentant au sein de l'organisation ;

ATTENDU QUE l'association encourt des dépenses de recherche et de secrétariat dans le cours de ses opérations et ses dépenses sont réparties entre toutes les municipalités membres ;

ATTENDU QUE par les années passées, l'Agglomération de Montréal remboursait directement au maire toutes les dépenses encourues et ce dernier remettait le chèque à l'association des Municipalités de banlieue ;

ATTENDU QUE le ministère des Affaires municipales et de l'organisation du territoire (MAMROT) a informé récemment l'ensemble des maires de banlieue que cette façon de procéder est contraire à l'article 474.0.3 de la *Loi sur les Cités et Villes*;

ATTENDU QUE le MAMROT a décidé que les maires devaient payer eux-mêmes par chèque personnel le montant dû à l'Association des Municipalités de banlieue ;

ATTENDU QUE l'ensemble des maires s'est vu dans l'obligation d'ouvrir un compte personnel pour cette occasion unique afin d'y déposer le chèque émis à titre d'avance par leur ville respective, tirer un chèque personnel à même ce compte à l'ordre de l'Association des Municipalités de banlieue puis déposer la demande de remboursement auprès de l'Agglomération de Montréal ;

ATTENDU QUE lorsque l'Agglomération de Montréal rembourse le maire, ce dernier endosse le chèque et le remet à la Ville, afin que la dépense et pour le maire et pour la Ville, soit nulle ;

ATTENDU QUE l'ensemble des maires a écrit au MAMROT afin de lui faire part de son désaccord de procéder de cette façon ;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Andrée Deschamps
Appuyé par Ryan Young

D'autoriser le paiement d'une avance de 10 225,75 \$ au maire de la Ville, en vue de permettre le remboursement de dépenses liées à notre adhésion à l'Association des Municipalités de Banlieue.

D'autoriser une dépense maximale de 10 225,75 \$, taxes incluses, à même le poste budgétaire 54-139-31-000 du fonds général.

Adoptée à l'unanimité.

09-263-14 Autorisation du poste d'attente de taxis au coin des rues Lalonde et Sainte-Anne

ATTENDU QU' à la suite de l'adoption de la résolution 07-196-14 abolissant le poste de taxis au coin des rues Lalonde et Sainte-Anne, la compagnie de taxis a demandé l'autorisation de maintenir le poste aux petites heures de la nuit;

ATTENDU QUE le directeur général recommande d'autoriser ledit poste de taxis de minuit à 4h du matin;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par Ryan Young
Appuyé par Dana Chevalier

D'autoriser le poste d'attente de taxis au coin des rues Lalonde et Sainte-Anne de minuit à 4h le matin et ce, sept jours par semaine.

Adoptée à l'unanimité.

09-264-14 Projet concernant la diffusion sur internet des séances du conseil

ATTENDU QUE le conseil a étudié la possibilité de filmer et diffuser les séances du conseil via le site internet de la Ville pour en faire profiter le maximum de citoyens;

ATTENDU QUE les résultats du sondage des communications effectué auprès des citoyens de la Ville démontrent que ces derniers sont divisés sur la question;

ATTENDU QUE l'analyse des coûts est élevée et représente une dépense de minimum 25 000 \$ par année pour obtenir un service adéquat;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Daniel Boyer
Appuyé par Ryan Young

De reporter le projet de web diffusion des séances du conseil.

Adoptée à l'unanimité.

14. RESSOURCES HUMAINES

14.1. CONTRATS ET ENTENTES

09-265-14 Nomination de Madame Alexandra Lemay au poste de stagiaire en développement durable

ATTENDU QUE la Ville vise à intégrer le développement durable dans les actions courantes de la Ville et ainsi diminuer les coûts fixes ;

ATTENDU QU' un concours et des entrevues ont eu lieu ;

ATTENDU la recommandation du Comité de sélection formé du conseiller Ryan Young, du Directeur général, de la Chargée des communications et ressources-humaines à l'effet de retenir les services de Mme Alexandra Lemay ;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Dana Chevalier
Appuyé par Ryan Young

D'embaucher Madame Alexandra Lemay au poste de stagiaire en Développement durable pour une période maximale de 15 semaines dans le cadre de son programme de maîtrise en environnement :

Stagiaire en Développement durable

Nom	Poste	Période visée	Salaire	Code budgétaire
Alexandra Lemay	Stagiaire en Développement durable	À partir du 9 septembre 2014	800 \$/ semaine	02-610-00-145

D'autoriser la dépense et le paiement du salaire de cette personne ci-dessus embauchée à même le poste budgétaire fixé au présent tableau provenant du fonds général.

Adoptée à l'unanimité.

14.2 AUTRES SUJETS

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

15. AVIS DE MOTION, LECTURE ET ADOPTION DE RÈGLEMENT

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

16. DÉPÔT DE DOCUMENTS

- Liste des chèques émis et en circulation pour la période du 12 août 2014 au 5 septembre 2014;
- Liste des commandes du 1^{er} août 2014 au 31 août 2014;
- Dépôt du document – Indicateurs de gestion 2013;
- Liste des embauches (préposés aux loisirs-Aréna) Automne 2014-hiver 2015;

17. LEVÉE DE LA SÉANCE**09-266-14 Levée de la séance**

Il est proposé par Andrée Deschamps
Appuyé par Daniel Boyer

De lever la présente séance ordinaire. Il est 20 h 42

Adoptée à l'unanimité.

Paola Hawa
Maire

Lucie Gendron
Directrice des affaires juridiques – Greffière

L'original du présent procès-verbal ainsi que les annexes et documents connexes sont conservés aux archives municipales, plus précisément dans le dossier numéro 0220-100-9428